

GUEST REGISTRATION / ENREGISTREMENT DES INVITÉS

RESTIGOUCHE GUN CLUB – GUEST POLICY:

- Maximum 3 guests per member, maximum 3 times in a year.
- Guest(s) must be accompanied by a club member.
- The member must collect any applicable fees. Guest(s) must sign in.
- The member is responsible to ensure that his guest is aware of and follows all club rules and policies.
- Members are responsible for their guest(s). A guest must relinquish the shooting bench to a club member if none other is available.

CLUB DE TIR RESTIGOUCHE – POLITIQUE POUR INVITÉ :

- Maximum de 3 invités par membre, maximum 3 fois par an.
- Le(s) invité(s) doit être accompagné d'un membre du club. Le membre doit recueillir tous les frais applicables. Le(s) invité(s) doit signer le registre.
- Le membre a la responsabilité de veiller à ce que chaque invité est au courant et suit toutes les règles et les politiques du club.
- Les membres sont responsables de leur(s) invité(s). Un invité doit abandonner le banc de tir à un membre du club si aucune autre place n'est disponible.

FEES: \$5.00, per guest per day for insurance and handling. Fees and this completed form by member to be presented, within 7 days, to the Membership Committee Chair, (Josée Doucet, 684-0196) or any member of the executive.

FRAIS : 5,00 \$ par invité par jour pour l'assurance et les frais d'administration. Les frais et ce formulaire dûment remplis doivent être remis, dans les 7 jours suivants, par le membre à la présidente du comité des membres (Josée Doucet, 684-0196) ou à tout autre membre de l'exécutif.

Member Name / Nom du membre :	_____
Membership Number / Numéro de membre :	_____
Date (yy/mm/dd) / Date (année, mois, jour) :	_____

GUEST INFORMATION / INFORMATION DE L'INVITÉ

#	First Name / Prénom	Last Name / Nom	Street & Number / Numéro et rue	City / Ville	Prov.	Postal Code / Code postal	Fee / Frais \$ 5.00
1.							
2.							
3.							